

ASSOCIATION LE GRAND SERRE

MAIRIE

05600 RÉOTIER

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU LUNDI 25 octobre 2021

Les membres de l'association du Grand Serre se sont réunis en assemblée Générale Ordinaire lundi 25 octobre 2021 à 18 heures sous la présidence de Gilberte MOURONT en présence de Marcel CANNAT, Maire et de Michel MOURONT, 1<sup>er</sup> adjoint.

Etaient présents : Jeanne DOMENY, Jacques COLLOMB, Patrick BRUN, Camille LORRIN, Mélanie CANNAT, Dominique COLLOMB, Janine LORRIN et Louis VOLLE.

Absent : Joël CANNAT

**La présidente Gilberte Mouront** a présenté le bilan moral de cette association pour l'année 2020 :

Une année perturbée par la crise sanitaire qui n'a pas permis à l'association de pouvoir proposer son agenda habituel mais, malgré cela, la tradition a pu être respectée, la Saint-Blaise ayant pu être organisée avec une trentaine de convives au repas. L'association a participé à la Saint-Laurent, une fête remise au calendrier proposée par l'association Patrimoine de Réotier. Une tombola a aussi été organisée dans l'automne pour venir en aide aux sinistrés de Fontan, une commune de la vallée de la Roya qui a vu ses infrastructures durement touchées par la tempête Alex.

Entre deux confinements deux ateliers « aquarelle » animés par Jeanine Lorrin ont été organisés en juin et en septembre.

Bilan moral approuvé à l'unanimité.

**La trésorière, Jeanne Domény**, a présenté le bilan financier qui ressort avec un déficit de 651.88 euros, du fait de la gratuité de certaines animations et des frais engagés non couverts en totalité par les participations. Le solde du compte au Crédit Agricole au 31 décembre 2020 était de 3 753.27 euros.

Quitus a été donné à la trésorière.

Du fait de la crise sanitaire, les activités de l'association pour 2021 se sont limitées à la participation de la fête de la Saint-Laurent au camp de la Marine.

Pour ce dernier trimestre 2021, l'association espère pouvoir amener un peu de chaleur lors de la présentation de la crèche dans le four banal et répondra présente si l'animation Téléthon est organisée

Concernant l'atelier aquarelle, il a été décidé de le fermer, l'engouement pour cet art ayant été mis à mal par ces nombreux mois de crise sanitaire.

Les rendez-vous ornithologiques animés par Camille Lorrin reprendront si la reconnaissance des chants d'oiseaux motive quelques personnes.

Le bureau a été reconduit pour trois mois afin de laisser le temps de procéder aux élections qui se dérouleront lors de l'assemblée générale prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est clôturée à 18 h 30.

Le secrétaire  
Jacques COLLOMB

La Présidente  
Gilberte MOURONT